

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2017 a été voté le 14 avril 2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)



COMMUNE DE LADINHAC

- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent 566 779.40 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations,, assurances ...).
 - 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
 - 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
 - 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
 - 67 Les charges exceptionnelles.
 - Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les salaires représentent 30.9 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 566 779.40 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses	156 440.00 €	Excédent brut	64 769.40 €
courantes		reporté	
Dépenses de	175 700.00 €	Recettes des	73 850.00 €
personnel		services	



COMMUNE DE LADINHAC

Autres dépenses de	41 665.40 €	Impôts et taxes	130 661.00 €	
gestion courante				
Dépenses	27 682.00 €	Dotations et	227 969.00 €	
financières		participations		
Dépenses	19 985.00 €	Autres recettes de	41 800.00 €	
exceptionnelles		gestion courante		
Autres dépenses	0	Recettes	27 730.00 €	
		exceptionnelles		
Dépenses	10 000.00 €	Recettes financières	0	
imprévues				
Total dépenses	431 472.40 €	Autres recettes	0	
réelles				
Charges (écritures	30 788.00 €	Total recettes		
d'ordre entre		réelles		
sections)				
Virement à la	104 519.00 €	Produits (écritures		
section		d'ordre entre		
d'investissement		sections		
Total général	566 779.40 €	Total général	566 779.40 €	

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017:

- concernant les ménages

. Taxe d'habitation
. Taxe foncière sur le bâti
. Taxe foncière sur le non bâti
. Taxe foncière sur le non bâti

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 108 720.00 €

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 227 764.00 €.

III. La section d'investissement



COMMUNE DE LADINHAC

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule,

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 830.196.29 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 830 196.29 €

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde	57 561.29 €	Virement de la	104 519.00 €
d'investissement		section de	
reporté		fonctionnement	
Remboursement	58 335.00 €	FCTVA	47 055.00 €
d'emprunts			
Travaux	592 524.00 €	Mise en réserves	86 118.29 €
d'équipement			
		Cessions	1800.00 €
		d'immobilisations	
		Subventions	246 870.00 €
Autres dépenses	15 311.00 €	Emprunt	235 138.00 €
Restes à réaliser	106 465.00 €	Produits (écritures	30 788.00 €
		d'ordre entre	
		section)	
/		Restes à réaliser	77 908.00 €
Total général	830 196.29 €	Total général	830 196.29 €

- c) Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :
- Réfection d la rue des Écoles



COMMUNE DE LADINHAC

- Accessibilité de la cantine scolaire
- -Aménagement des logements Carrier
- -Wifi public
- Sécurisation de l'école
- Dénomination des rues
- École numérique
- Chauffage de l'Église
- Travaux d'assainissement pluvial

d) Les subventions d'investissements prévues :

de l'État : 128 937.00 €
de la Région : 67 350.00 €
du Département : 34 213.00 €

- Autres : 16 370.00 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement : : 566 779.40 €

Recettes et dépenses d'investissement : 830 196.29 € Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2016 : 164 026.29 €

Nouveaux crédits : 666 170.00 €

TOTAL: 830 196.29 €

- Recettes : crédits reportés 2016 : 77 908.00 €

Nouveaux crédits : 752 288.29 €

TOTAL: 730 196.29 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 431 472.40 €/523 =824.99€/habitants Produits des impositions directes/population : 108 720.00 €/523=207.87 €/habitants Recettes réelles de fonctionnement/population : 502 010.00/523 = 959.86 €/habitants

c) État de la dette



COMMUNE DE LADINHAC

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2017 s'élève à 836 428.28 € Les charges financières pour la même période s'élèvent à 57 435.00 €

d)_Taux d'imposition

	2014	2015	2016	2017
Taxe habitation	8,94	9,25	9,50	9.88
Taxe foncière bâtie	17,07	17,67	18,15	18.88
Taxe foncière non				
bâtie	98,26	99,24	99,24	99.24

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 28 865.00 € Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 28 865.00 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 65 987.33 € Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 65 987.33 €

Un terrain reste à vendre pour 10 280 € et une subvention communale de 18 565.00 €.